

DELIBERATION N° 2022 -49

L'an deux mille vingt deux, le 27 septembre, à 17h30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de La Cabanasse sous la présidence de Monsieur Michel GARCIA, Président du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

M. Michel GARCIA

M. Georges ARMENGOL, Mme Aurélie BALTUS, M. Henri BAUDET, M. Jean-Luc BLAISE, M. Alain BOUSQUET, M. Alain CALAIS, Mme Judith CARMONA, M. Olivier CHAUVÉAU, M. Guillaume CHEVILLARD, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Joëlle CORDELETTE, Mme Anne-Lise DAVIAUD, Mme Pascale DE TRAVY, Mme Alizée DESMET, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Patrick DUVAL, M. Claude ESCAPE, M. Albert FRIGOLA, M. René GARRETA, M. Robert GUINOT, Mme Eliane JARYCKI, M. Henri KERGOAT, M. Jean-Dominique LAPORTE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, M. Patrick LECROCQ, Mme Marie-Noëlle LETOUZE, Mme Ghislaine LINTZ, M. Joël LOMBARD, M. Alain LUNEAU, M. Daniel MAROUBY, M. Christian PALLARES, Mme Christine PEROY, M. Isidore PEYRATO, M. Alain PONSAILLE, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannine RIBO, Mme Jeannine RIVIERE, M. Daniel SEMPÈRE, M. Antoine TAHOSES, M. Xavier TORRENS, Mme Michèle TORRENT, M. Serge VAILLS

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes :

Mme Lola BEUZE, Mme Marie-Josée ESTEVA, Mme Séverine PRADEILLE

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Hermeline MALHERBE à M. Michel GARCIA, M. Julien BARAILLE à Mme Eliane JARYCKI, M. Christophe MANAS à M. Georges ARMENGOL, Mme Martine ROLLAND à M. Alain BOUSQUET, Mme Aude VIVES à M. Christian PALLARES, M. Philippe PETITQUEUX à Mme Joëlle CORDELETTE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX à M. Daniel MAROUBY, M. Jean-Louis JALLAT à Mme Josette PUJOL, M. Éric RODRIGUEZ à M. Claude ESCAPE, M. Dimitri DOMINGUEZ à M. Philippe DOMINGUEZ

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades,
M. Daniel ARMISEN, M. Julien BARAILLE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX, M. Roger CIURANA, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Cécile GARCEAU, M. Christian GOZE, M. Olivier GRAVAS, M. Jean-Louis JALLAT, M. Guy JUBAL, Mme Agnès LANGEVINE, M. Christophe MANAS, M. Jean-Pierre MARCH, Mme Hermeline MALHERBE, Mme Cécile MARTI, Mme Edwige PETIT, M. Marc PETIT, M. Philippe PETITQUEUX, Mme Edith PERAL, M. Eric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Ignatius STEINMANN, M. Régis TERRIEU, Mme Aude VIVES, Mme Audrey WILL

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain BOUSQUET

OBJET : Validation de la candidature Leader 2023-27 portée par le PNR des Pyrénées Catalanes en faveur du territoire du GAL.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

- Le portage par le PNR du programme LEADER sur la période 2014-2020 et sur le périmètre du GAL (Groupe d'Action Locale) composé des territoires des communautés de communes Conflent Canigó, Pyrénées Catalanes, Pyrénées Cerdagne et Roussillon Conflent ;
- Le courrier du Président de la Communauté de Communes Roussillon Conflent validant le portage par le Parc de la future candidature LEADER ainsi que le périmètre du futur GAL ;
- L'appel à candidature (AAC) pour le portage du nouveau programme LEADER 2023-2027 ;
- La concertation organisée sur le territoire pour la période 2023-2027 ;
- La formalisation d'un dossier de candidature en réponse à cet AAC ;
- L'ingénierie d'animation et de gestion nécessaire à la structure porteuse.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

... **VALIDE** le périmètre de candidature intégrant les 4 communautés de communes rappelées,

... **VALIDE** la stratégie présentée dans le cadre de cette candidature,

... **VALIDE** le dossier de candidature LEADER 2023-27, le portage de ce dernier par le PNR et la mise en œuvre de l'ingénierie nécessaire inscrite au dossier de candidature,

... **SOLLICITE** la subvention pour le soutien préparatoire à la candidature LEADER conformément au plan de financement ci-dessous :

	Montant	taux
Région	16.400,00	80%
Autofinancement Pnr	4.100,00	20%
Dépenses éligibles	20.500,00	100%

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour déposer le formulaire de demande de subvention pour le soutien préparatoire à la candidature LEADER, pour déposer le dossier de candidature LEADER et pour signer tout document nécessaire à ces dépôts et à la bonne mise en œuvre du programme associé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

**Le Président du Syndicat Mixte
du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
Michel GARCIA**

